

MASSIF DES BAUGES



SYNTHÈSE DE LA CHARTE 2023/2038

DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

ÉDITO

Une responsabilité sociétale et environnementale engagée

Vous découvrez ici la synthèse de la charte révisée dont l'ambition est de donner du sens au projet de territoire voulu par les élus, les acteurs et les habitants pour notre remarquable Massif des Bauges. Elle constitue un acte politique partagé par toutes les collectivités signataires.

Issue d'un long travail de concertation, d'écoute, d'observations nourries d'expériences passées et d'actions menées, la nouvelle charte anticipe l'avenir avec humilité.

Elle s'appuie sur un travail prospectif méthodique mais aussi sur une part d'intuition lorsqu'il s'agit des besoins futurs de la société. Elle fait le pari optimiste et gagnant de relations harmonieuses retrouvées entre l'homme et la nature.

Demain, les sociétés humaines encore plus urbaines et connectées auront tendance à se « déshumaniser ». Les hommes éprouveront alors le besoin d'espaces de respiration, de ressourcement, de reconnexion avec la nature et surtout de bien-être. Ils chercheront à réapprendre les relations intimes entre la nature et l'homme.

Le PNR du Massif des Bauges devra alors être en capacité de répondre à cette attente à travers ses activités humaines, ses patrimoines naturel et culturel qu'il aura su préserver mais aussi en proposant des expériences qu'il aura conduites en matière de nouvelles façons de vivre, toujours plus respectueuses de l'environnement et de l'humain.

La Parc, à travers sa charte a donc, plus que jamais, une forte responsabilité sociétale et environnementale.

Les signataires de la nouvelle charte engagent ainsi le territoire, selon une trajectoire à moyen et long termes sur des enjeux fondamentaux tels que l'économie locale, la biodiversité, les ressources naturelles, l'aménagement du territoire, mais aussi la préservation et l'amélioration de la qualité de vie, la connaissance, la démocratie et la culture.

La charte, qui donne le sens sur lequel les décisions politiques locales à venir s'appuieront, est de ce fait un document particulièrement précieux pour notre Massif des Bauges, en interrelations permanentes avec les espaces urbains voisins.

Pour aller plus loin, nous vous invitons à lire la charte complète. Nous souhaitons que ce document nous guide et nous inspire dans nos choix et décisions à venir.

Ensemble prenons soin de notre territoire, soyons en fiers, pour le préserver et y vivre encore mieux !



1



2



3



4



5



6



7

Rédaction

PNR du Massif des Bauges
Agence Lug

Graphisme

Atelier Bivouak

Photos

Parc Naturel Régional
du Massif des Bauges

Le président

Philippe Gamen **1**

Les vice-présidents co-signataires

Marie-Luce Perdrix **2**

Alexandra Turnar **3**

Fabienne Grébert **4**

Dominique Pommat **5**

Lionel Tardy **6**

Jacques Dalex **7**

SOMMAIRE

Le label Parc naturel régional, pour un territoire d'exception	4
Le Massif des Bauges, un territoire exceptionnel, une histoire unique	6
Retour sur la création du PNR du Massif des Bauges	7
Le périmètre du PNR du Massif des Bauges	8
Pourquoi adhérer au PNR du Massif des Bauges	9
Les dates clés	10
Un territoire diversifié, uni par une charte	10
Le calendrier de la révision de la charte	11
Les trois défis du projet de territoire	12
Le projet	13
Les mesures	14
Climat	14
Paysage & Urbanisme	16
Agriculture & Alimentation	17
Forêt & Filière bois	18
Patrimoine naturel	19
Patrimoine culturel	20
Tourisme	21
Conciliation & Éducation	22
Énergie & Mobilité	23
Entreprises & Services	24
Ressources minérales & Eau	25
Recherche	26
L'ensemble des mesures à télécharger	27
Les communes engagées	28
L'équipe	29
Les partenaires	30



LE LABEL PARC NATUREL RÉGIONAL : POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

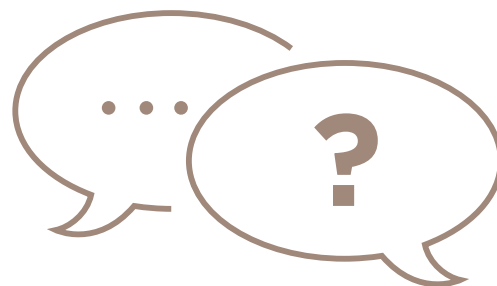
Le label de Parc naturel régional (PNR) remonte à 1967. Il a été mis en place sous le mandat du général De Gaulle avec la volonté de protéger et d'organiser des territoires d'exception. C'est guidés par cet esprit et ces objectifs que nous avons lancé les démarches pour obtenir ce label. Le PNR du Massif des Bauges a été créé en 1995. Au fil des ans, nous avons su pérenniser cette organisation et œuvrer à la préservation de nos patrimoines et au développement de notre territoire. À l'heure de la révision de la charte, il nous importe à présent de lui donner un nouvel élan.

UN PNR... KESAKO ?...

L'**outil Parc naturel régional (PNR)** s'adresse aux communes de territoires habités, majoritairement situés dans des zones fragiles à haute valeur environnementale et patrimoniale. Ils ont une double vocation : la protection et le développement économique durable.

Créé à l'initiative des collectivités locales et des régions, dans le cadre de leur compétence en matière d'aménagement du territoire, les textes officiels leur assignent 5 missions principales :

- ▣ Protéger les paysages et les patrimoines naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- ▣ Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- ▣ Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- ▣ Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- ▣ Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.



Le concept de PNR et sa mise en œuvre, expliqués par Christian Berthomier, maire de Saint-Jean-d'Arvey et membre du Bureau du Parc.



**CHRISTIAN
BERTHOMIER**
MAIRE DE
SAINT-JEAN-D'ARVEY
ET MEMBRE DU BUREAU
DU PARC

Qu'est-ce qu'un PNR ?

À l'échelle d'un territoire, c'est l'association de communes qui veulent mettre en valeur leurs patrimoines culturel et naturel. Cela comprend aussi bien la préservation de l'environnement, la gestion de l'eau, de la forêt, que les moyens de circulation, les activités de loisirs, etc. Le Parc nous aide à gérer notre quotidien, nous pousse parfois dans nos retranchements, nous aide à nous poser des questions auxquelles nous n'aurions peut-être pas pensé autrement.

Faire partie d'un PNR, c'est prendre en compte l'environnement et les paysages qui le composent. C'est une vraie force, car cela fait adhérer plusieurs dizaines de communes à un projet, vers un seul but. Il faut toujours rechercher l'adhésion du plus grand nombre. De la plus petite à la plus grande commune, nous sommes sur un pied d'égalité, dans un esprit de profond respect de chacun, acteurs professionnels du Parc, élus, agriculteurs, habitants, artisans, touristes. On n'est jamais seul et on s'enrichit des expériences des autres, c'est formidable.

C'est un fantastique levier qui permet d'aller chercher des fonds et aussi de démultiplier les moyens.

Comment fonctionne-t-il ?

Le PNR est une cellule vivant dans son environnement et qui s'adapte constamment. Ce qui lui donne toute sa valeur, c'est qu'il fonctionne à la fois avec un conseil syndical, composé de commissions, de réunions spécifiques qui permettent de prendre des décisions qui font consensus, mais aussi d'un conseil scientifique.

Ce dernier est incontournable, car les scientifiques qui viennent au Parc pour porter leurs analyses nous donnent un éclairage et des éléments de prise de décision. Ils ne sont pas là pour nous dire ce qu'il faut faire, mais apportent un certain nombre d'éléments, dont les élus se saisissent, pour ensuite décider du chemin à prendre.

Quel est le mode de gouvernance ?

Le Bureau est un centre de propositions et aussi de décisions. La gouvernance est vraiment très transparente, il n'y a pas de questions ni de sujets tabous. Ce n'est pas un lieu de passe d'armes. L'objectif est de « dépassionner » les sujets polémiques, chacun doit pouvoir s'exprimer, donner son ressenti. Il y a une notion de proximité, de réponse aux besoins, et non une pyramide administrative qui ralentirait ou bloquerait les actions. Nous ne sommes pas face à une structure, mais avec cette structure.

C'est un plaisir d'accompagner les projets du Parc, de développer les actions proposées, justement en raison de cette ouverture d'esprit et de cette capacité de dialogue. C'est essentiel et c'est cette posture qui donne une force extraordinaire au PNR.

« RÉPONDRE AU MIEUX AUX ENJEUX DU TERRITOIRE »

CHRISTIAN BERTHOMIER



LE MASSIF DES BAUGES, UN TERRITOIRE EXCEPTIONNEL, UNE HISTOIRE UNIQUE

Telle une forteresse rocheuse, le massif des Bauges s'élève entre les lacs d'Annecy et du Bourget. Cet îlot naturel dispose de propriétés géologiques uniques. En 1995, nous avons souhaité préserver cet écrin de verdure avec la labellisation PNR. Une démarche qui a créé un véritable engouement, un enthousiasme et une dynamique, qui se renouvellent sans cesse.

RETOUR SUR LA CRÉATION DU PNR DU MASSIF DES BAUGES

Créé en 1995, le Parc naturel régional du Massif des Bauges, un « terrain d'exception », est aujourd'hui un site reconnu. De l'engouement des débuts aux défis à venir, André Guerraz, premier président du Parc, nous raconte un pan d'histoire, entre Savoie et Haute-Savoie.



Dans quel contexte le parc a-t-il été créé ?

Enfant du cru, lorsque je suis devenu élu en 1989, je m'étais fixé quelques objectifs, dont celui de trouver une structure pour protéger l'écrin de verdure et ce massif isolé que sont les Bauges. Après concertation avec d'autres élus, nous avons lancé le projet en 1991. A l'époque, c'était une vraie idée nouvelle, car les PNR n'étaient pas encore si nombreux.

Notre ligne, c'était de protéger le territoire sans renier le patrimoine et la tradition. L'équipe était portée par un grand enthousiasme, il y avait un élan collectif pour valoriser ce terreau exceptionnel. Il a fallu accorder les départements, les communes, le travail a été long, mais il a porté ses fruits.

Le label Géoparc de l'UNESCO, accordé en 2011, a-t-il donné une nouvelle dynamique au territoire ?

Oui ! Lors de l'application de la deuxième charte du PNR en 2005, j'ai souhaité redonner un élan et remobiliser les équipes sur un nouveau projet. Je voulais que nous soyons fiers de notre territoire.

Nous étions précurseurs, puisqu'il n'existait alors que deux Territoires avec ce label en France. Le travail de préparation nous a permis de re-découvrir notre massif, sous un angle complètement différent.

Comment voyez-vous l'avenir du PNR du Massif des Bauges ?

Nous avons la chance d'avoir une organisation en place, une histoire, des habitudes de fonctionnement et de pratiques. La dynamique de Géoparc est très porteuse, elle incite à innover, créer et inventer en permanence, pour ne pas se laisser gagner par la monotonie. C'est comme cela qu'on fait avancer les choses. Il reste beaucoup de choses à découvrir et à faire, pour aller encore plus loin dans la mise en valeur de ce territoire extraordinaire.

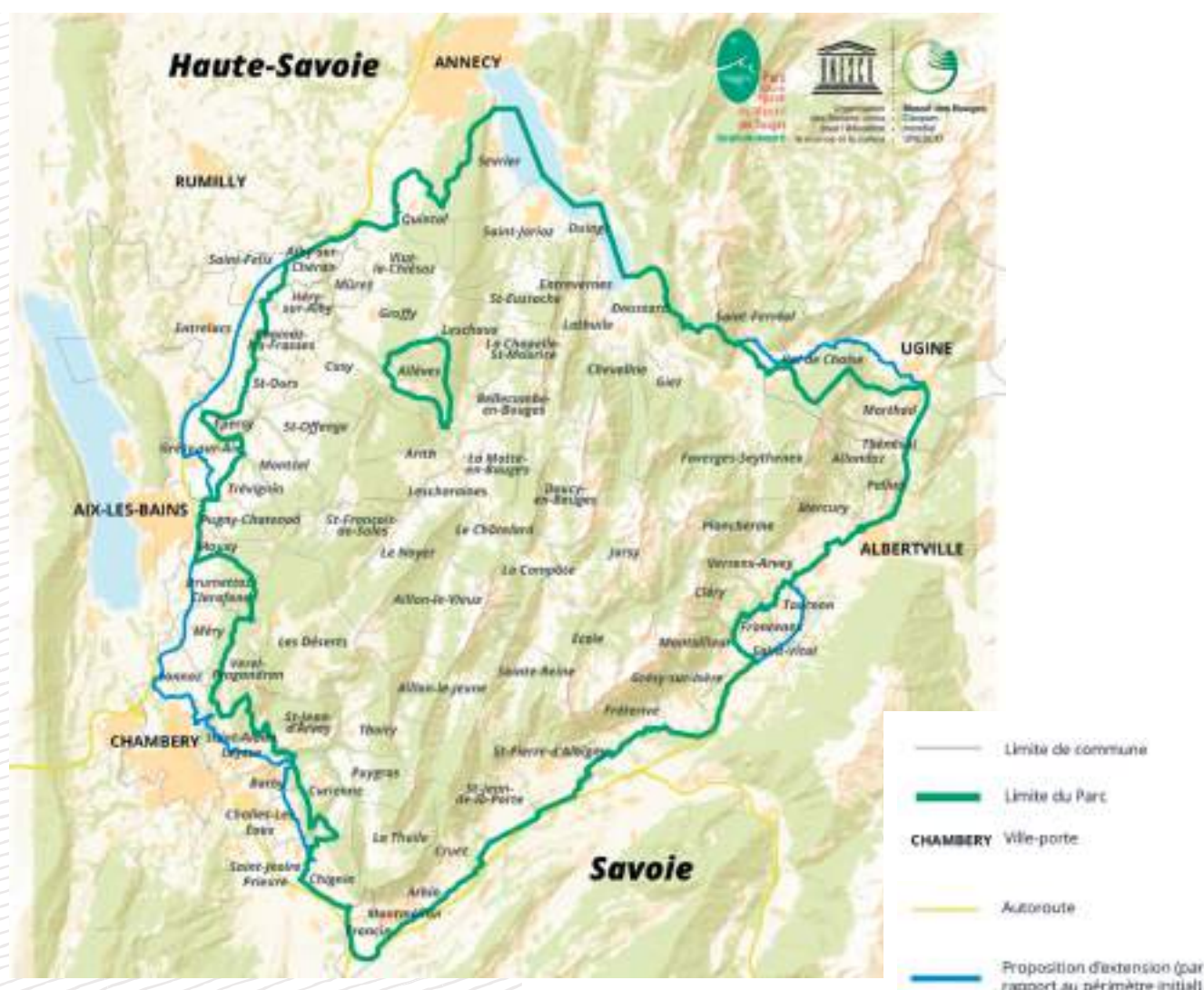


ANDRÉ GUERRAZ
PREMIER PRÉSIDENT
DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DU MASSIF DES BAUGES

« POUR QUE NOUS SOYONS FIERS DE NOTRE TERRITOIRE »

ANDRÉ GUERRAZ

LE PÉRIMÈTRE DU PNR DU MASSIF DES BAUGES



LES COMMUNES ENGAGÉES

POUR LE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE :

Par rapport au périmètre d'étude de la charte précédente, il est proposé d'ajouter 12 nouvelles communes pour leur partie géographique répondant aux critères : Grésy-sur-Aix, Drumettaz-Clarafond, Méry, Sonnaz, Saint-Alban-Leyse, Barby, Challes-les-Eaux, Saint-Jeoire-Prieuré, Saint-Vital, Frontenex, Tournon, Ugine, et de modifier le périmètre pour la commune nouvelle d'Entrelacs (Epersy et Mognard étant déjà dans le périmètre d'étude précédent).

POUR LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE :

Par rapport au périmètre d'étude de la charte précédente, il est proposé d'ajouter 3 communes nouvelles, pour leur partie géographique répondant aux critères : Saint-Ferréol, Saint-Félix, Allèves ; et de modifier le périmètre pour la commune nouvelle de Val de Chaise (Cons-Sainte-Colombe étant déjà dans le périmètre d'étude précédent).

POURQUOI ADHÉRER AU PNR DU MASSIF DES BAUGES

Le renouvellement de la charte, c'est l'occasion d'élargir le périmètre du PNR du Massif des Bauges. Parmi les communes candidates, celle de Saint-Alban-Leyse. Son maire, Michel Dyen, raconte ce projet porteur.



Quels sont les facteurs qui vous ont incité à proposer l'élargissement du PNR du Massif des Bauges à votre commune ?

C'est une adhésion très logique, très naturelle, qui nous permettra de labelliser le secteur de Saint-Alban-Leyse dévolu au parc. Car l'élargissement du PNR du Massif des Bauges à notre commune est un élargissement raisonné, qui ne couvre pas l'intégralité de Saint-Alban-Leyse, mais uniquement les zones qui répondent à un certain nombre de critères.

La particularité de notre ville est qu'elle dispose d'une partie très urbaine, qui jouxte l'agglomération de Chambéry et d'un secteur historiquement plus rural. Il existe une vraie diversité des paysages. Nous nous sommes rendu compte que nous étions déjà dans l'état d'esprit du PNR, car nous travaillons depuis de nombreuses années sur les questions d'équilibres et de préservation du milieu.

Quels sont les enjeux de l'adhésion de Saint-Alban-Leyse au PNR du Massif des Bauges ?

Les valeurs portées aujourd'hui par le Parc correspondent à celles que je souhaite communiquer au nom de Saint-Alban-Leyse, ce qui les rend très faciles à appréhender et à gérer. C'est bien plus un état d'esprit que la mesure d'indicateurs économiques.

Le Massif des Bauges n'est pas un produit commercial, il faut intégrer la notion de bien commun. Intégrer le périmètre du PNR nous permettra de poursuivre les efforts engagés par la commune en faveur de la conservation des espaces naturels et de la biodiversité, dans un cadre plus large.

Comment avez-vous préparé votre demande d'adhésion ?

Nous avons décidé de faire une demande d'adhésion dès que nous avons appris que la charte allait être remaniée.

Nous avons travaillé sur le positionnement de notre territoire estampillé « à usage naturel et agricole ». Notre plan local d'urbanisme comporte déjà des marqueurs concernant la conservation des espaces naturels ou encore l'ouverture du milieu à l'usage agricole et le re-développement de la vigne, par exemple.

Je suis très impatient que nous soyons enfin validés !



MICHEL DYEN
MAIRE DE SAINT-ALBAN-
LEYSSE, EN COURS
D'ADHÉSION

« NOUS SOMMES EN PHASE
AVEC LES VALEURS PORTÉES PAR LE PARC »

MICHEL DYEN

LES DATES CLÉS

- **1967** — Le général De Gaulle crée par décret les parcs naturels régionaux, dont la première intention était de lutter contre la désertification des territoires ruraux.
- **1995** — Création officielle du PNR du Massif des Bauges. Pour l'occasion, une grande marche est organisée, plusieurs groupes de randonneurs traversent les communes du territoire et convergent vers le Châtelard.
- **2005** — Dix ans après sa création, le PNR du Massif des Bauges se dote d'une seconde charte, afin de poursuivre le travail de préservation et de mise en valeur du territoire.
- **2011** — Le Parc obtient le label de l'UNESCO, Géoparc mondial au PNR du Massif des Bauges.
- **2023** — La troisième charte du PNR du Massif des Bauges est lancée, pour une période de 15 années.

LE PARC EN CHIFFRES

2 départements

67 communes
(peut-être 83 à l'avenir)

7 intercommunalités

6 villes portes

898 km² (965 km² demain ?)

74 930 habitants (99 000 demain ?)

28 années d'existence

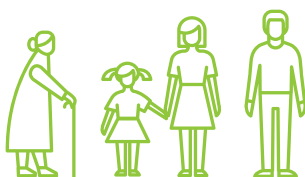
3 chartes

UN TERRITOIRE DIVERSIFIÉ, UNI PAR UNE CHARTE

Véritable contrat d'engagement, la charte du PNR du Massif des Bauges concrétise les ambitions de protection et de développement durable de notre Territoire. C'est l'outil qui nous permet de renouveler la labellisation Parc naturel régional mais aussi, et surtout, d'adapter nos actions aux enjeux et aux défis grâce à une stratégie de long terme.

CHIFFRES DE LA CONCERTATION

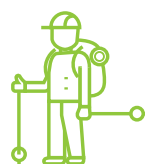
730 habitants et partenaires
ont participé,
6 000 personnes
informées



254
propositions
d'actions :
contexte, objectifs,
présentation,
rôle du Parc,
rôle des partenaires,
calendrier,
place des citoyens



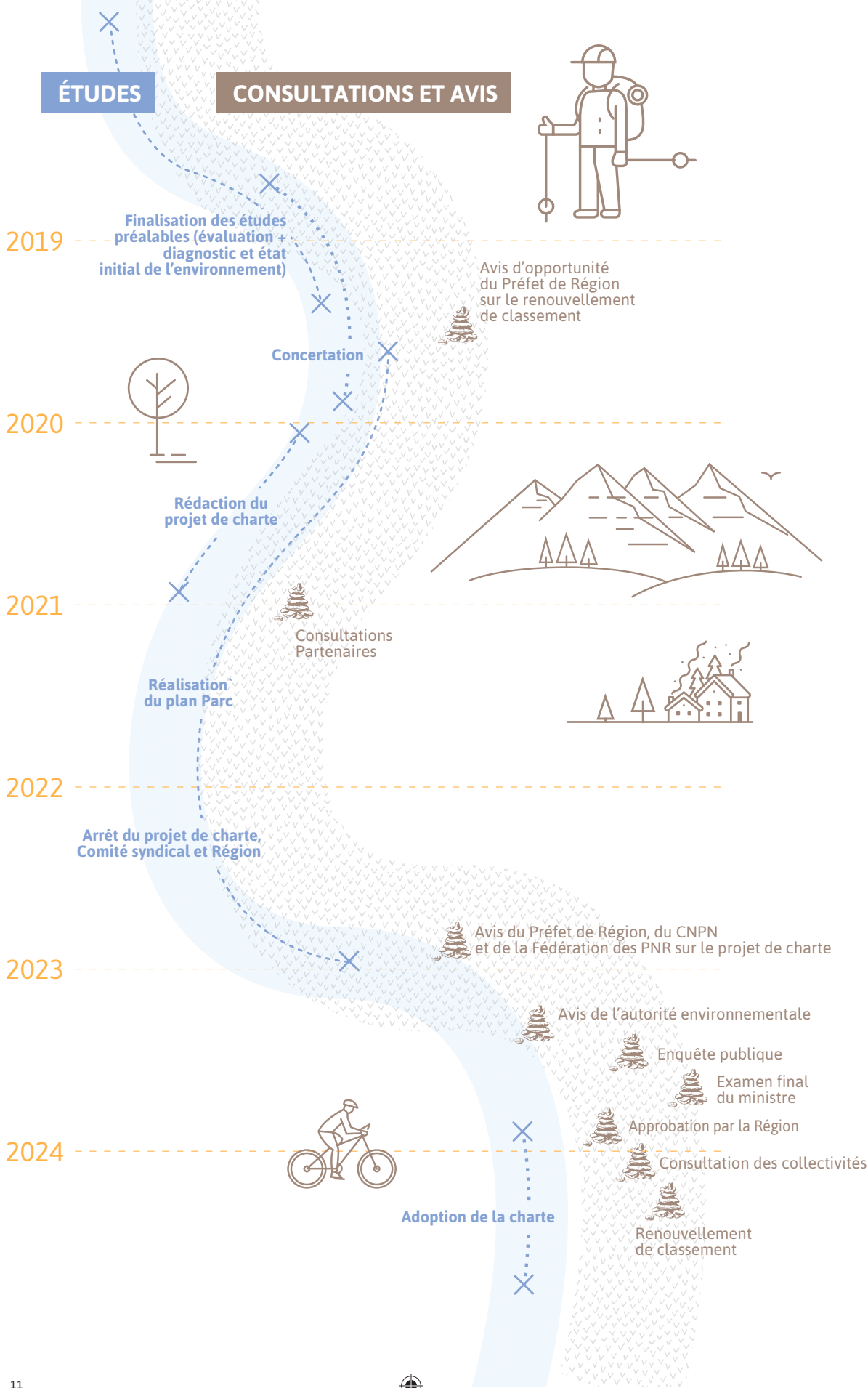
61
temps
d'échanges



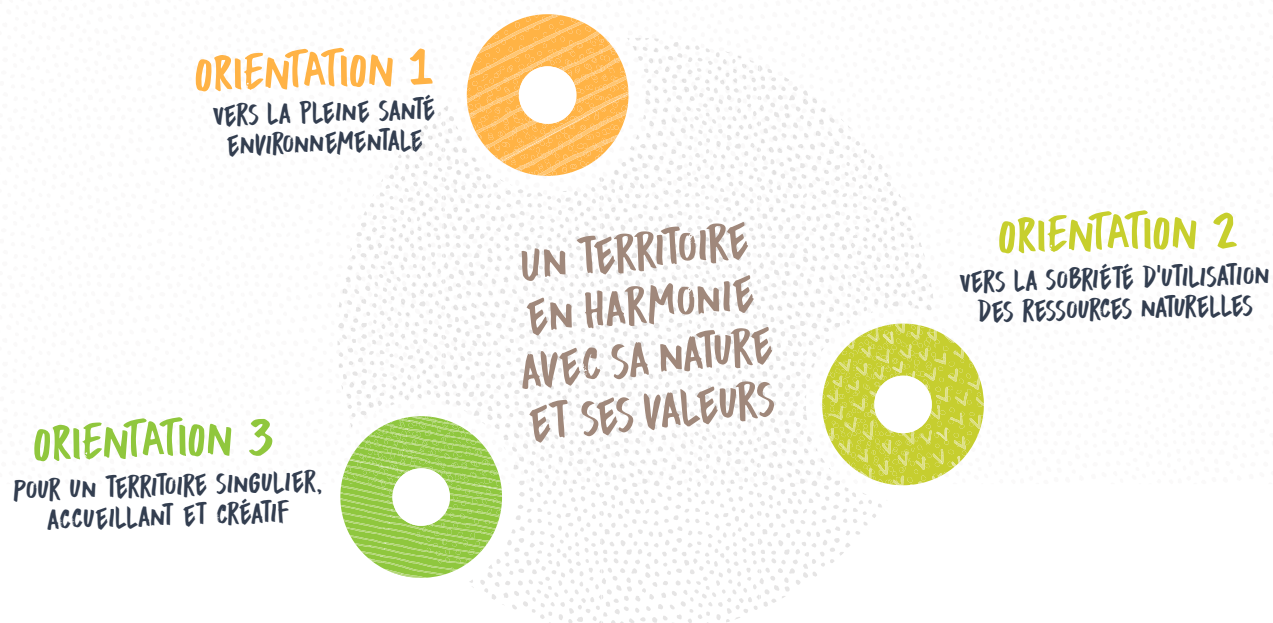
150 élus
concertés



LE CALENDRIER DE LA RÉVISION DE LA CHARTE



LES TROIS DÉFIS DU PROJET DE TERRITOIRE



La charte s'articule autour de trois axes :

- ORIENTATION 1** La pleine santé environnementale, par le respect de la biodiversité, la qualité des paysages et du cadre de vie des habitants et des habitantes.
- ORIENTATION 2** La sobriété d'utilisation des ressources naturelles, avec la limitation de l'artificialisation des sols et une agriculture de qualité, le soutien des actions favorisant l'autonomie énergétique.
- ORIENTATION 3** La valorisation du territoire, en relation avec les espaces urbains, à travers les économies locales et la pédagogie.

QUE GARDE-T-ON DANS LA NOUVELLE CHARTE ?

Le PNR du Massif des Bauges continue de porter avec fierté les valeurs d'un territoire rural de montagne

Le PNR du Massif des Bauges continue de préserver nos paysages et les êtres vivants

Le PNR continue de concilier les usages du territoire entre les activités agricoles, forestières et touristiques

Et d'autres choses encore que vous pouvez découvrir en lisant les pages qui suivent ou le projet global de charte 2023 – 2038.

LE PROJET

La dynamique de la 3^e charte, expliquée par Philippe Gamen, président du PNR et Jean-Luc Desbois, directeur du PNR



Comment qualifiez-vous cette nouvelle charte ?



PHILIPPE GAMEN
PRÉSIDENT DU PNR

P.G. : La première charte, lors de la création du Parc, a été élaborée dans une logique de redynamisation du territoire, la deuxième se penchait davantage sur la maîtrise de l'urbanisation. Cette troisième édition, alors que le massif des Bauges est à présent un territoire prisé, veille à préserver la qualité de vie des habitants et à maintenir de bons équilibres en matière d'aménagement du territoire.

C'est une charte très actuelle et mature qui doit accompagner les transitions à venir. Les besoins évoluent et il nous faut donc adapter nos actions. L'une des grandes missions des PNR, c'est bien d'avoir un temps d'avance en termes de réflexion, de stratégie et d'être dans l'anticipation. C'est une déclaration d'amour à notre territoire.

J-L.D. : Il n'y a pas d'autres collectivités à qui on demande d'avoir une vision à 15 ans, sur un projet partagé. C'est l'occasion de remettre sur la table de nouveaux enjeux et d'être en accord sur les défis à venir et la manière de les appréhender. À l'heure actuelle, il s'agit de préserver les ressources naturelles et de les gérer sur le long terme, tout en maintenant une capacité d'accueil sur le territoire. C'est par le biais de cette charte que nous partageons notre attachement à ce massif.

Quels sont les enjeux de cette charte ?

J-L.D. : Ce qui est ressorti des concertations avec les élus et les habitants, c'est qu'il y a un besoin d'équilibrer les usages sur le territoire. Il y a un vrai intérêt à porter ce projet avec l'implication de tout le monde. C'est le partage d'une vision commune sur un territoire remarquable.

P.G. : On nous attend beaucoup sur la conciliation des usages, notamment au regard du changement climatique, qui impacte l'ensemble de nos activités.

Que représente cette charte ?

P.G. : Cette charte doit être plus que jamais un outil et un lieu de réflexion, dans lequel on se projette. C'est un outil éminemment politique, qui a un rôle majeur. Nous incitons les élus à réfléchir sur le long terme, à prendre de la hauteur, ce qui est précieux et symboliquement important.

J-L.D. : L'implication de tous est nécessaire. Le rôle du Parc est positionné sur la gestion des ressources, nous attendons de nos partenaires qu'ils prennent le relais sur le volet des activités de transformation.



JEAN-LUC DESBOIS
DIRECTEUR DU PNR



« C'EST UNE DÉCLARATION D'AMOUR À NOTRE TERRITOIRE »

PHILIPPE GAMEN

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est un enjeu majeur et central pour notre Parc, et une priorité. Alors que le réchauffement a été de + 2,3° en 60 ans sur le massif, les projections prévoient une hausse des températures comprise entre 1,5° et 2° à l'horizon 2050. Les conséquences sont multiples : diminution de l'enneigement, multiplication des épisodes de fortes chaleurs et phénomènes de sécheresse, diminution des gelées de printemps et augmentation des risques de gel tardif, changements forestiers et remontée en altitude avec risques accrus d'incendies, aggravation des précipitations torrentielles en automne, mais aussi fréquentation en hausse du Parc en été pour les populations urbaines en quête de fraîcheur.

Le phénomène induit une vulnérabilité accrue pour les écosystèmes, les ressources naturelles, mais aussi les activités économiques. Nous devons donc prendre en compte l'adaptation du territoire au changement climatique dans l'ensemble des mesures qui constituent notre charte. Tous les acteurs prennent part aux démarches de transition, habitants, élus, partenaires socio-économiques. Il s'agit à la fois de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, mais surtout de s'adapter et d'adapter les modes de vie aux effets du changement climatique.

▾ LES ENJEUX DE LA CHARTE

Enjeu central, la préservation de notre massif des conséquences de l'augmentation des températures nécessite des mesures fortes. Nous souhaitons :

- ▣ faire du Parc un territoire de moyenne montagne exemplaire sur l'adaptation, en mettant en œuvre la solidarité et la coopération,
- ▣ engager le territoire dans une démarche globale de transition
- ▣ faire évoluer les pratiques dans tous les secteurs d'activités,
- ▣ préserver les ressources et les fonctionnalités naturelles,
- ▣ partager et suivre localement les évolutions.



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Le PNR du Massif des Bauges a d'ores et déjà engagé des actions en faveur du climat :

- l'élaboration d'un livre blanc du climat,
- la mise en place d'ateliers sur la thématique « vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique »,
- des programmes de diversification des activités en station pour les adapter à toutes les saisons,
- un projet de territoire à énergie positive, en partenariat avec les agglomérations Grand Annecy, Grand Chambéry, Grand Lac,
- une recherche-action multisectorielle "Artacim", avec un volet pédagogique.



NOTRE PROJET 2023-2038

- Améliorer l'aménagement du territoire tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
- Accompagner l'adaptation et la résilience du territoire sur le long terme.
- Repenser les modes d'organisation, relocaliser les activités, modifier les pratiques.
- Sensibiliser, former, observer, analyser.
- Assurer la résilience des écosystèmes, des milieux agricoles et forestiers.
- Utiliser la recherche et le conseil scientifique pour améliorer les connaissances.
- Animer une conférence multi-acteurs à l'échelle du massif, pour partager les problématiques et les actions.

L'action de tout le monde est nécessaire. Nous souhaitons impliquer les habitants par la mise en place d'un observatoire participatif des effets du changement climatique sur le territoire.



CHIFFRES CLÉS DU PARC

Baisse de 20-25 % de l'enneigement sur les Préalpes

Hausse des températures de 1,5 à 2° d'ici 2050



FABIEN HOBLÉA

Président du conseil scientifique du PNR du Massif des Bauges

Raréfaction de l'or blanc, sécheresses, canicules : nous y sommes, le réchauffement climatique est là, ses effets bien palpables jusqu'en altitude, particulièrement dans un massif de moyenne montagne comme celui des Bauges. La nouvelle charte du PNR du Massif des Bauges devra permettre de « faire avec », en mobilisant acteurs et usagers autour des concepts-clefs d'adaptation, de transition, de résilience et de mitigation. Pour relever ce défi collectif, le PNR devra pouvoir développer ses capacités et missions d'ensemblier (concertation, participation, coordination...) et d'expérimentateur (recherche, innovation).

DES PAYSAGES UNIQUES ET PRÉSERVÉS

Paysages secrets, étonnants, « époustouflants », uniques... ils forgent l'identité de notre Parc. La tourbière des Creusates ou encore les gorges du Chéran cohabitent aux côtés des grandes agglomérations qui bordent le territoire. Le PNR doit assurer l'équilibre entre la préservation des paysages naturels et l'attractivité du territoire.

▾ LES ENJEUX DE LA CHARTE

Afin d'assurer une cohabitation sereine et un usage harmonieux, nous souhaitons :

- ▾ maintenir une haute qualité environnementale et paysagère du territoire,
- ▾ éviter la banalisation des aménagements,
- ▾ préserver l'identité architecturale et respecter l'identité rurale comme élément identitaire et fédérateur,
- ▾ préserver les terres naturelles, agricoles, forestières, contenir l'étalement urbain et conserver les équilibres entre les différents espaces,
- ▾ perpétuer les labellisations PNR et Géoparc.



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Nous avons déjà mis en place des mesures pour un partage concerté, économe et respectueux des ressources de notre territoire, comme :

- des contributions aux documents d'urbanisme,
- des conseils aux communes, des plantations, des restaurations de bâti,
- la mise en place de plans de paysage/démarches paysagères prospectives,
- des ateliers d'urbanisme,
- une sensibilisation et la formation des élus à ces problématiques.



NOTRE PROJET 2023-2038

- Prendre en compte la qualité du paysage dans tous les projets territoriaux.
- Maintenir l'ouverture des espaces.
- Mener des actions de préservation des paysages sur les sites menacés/identifiés comme « remarquables ».
- Mobiliser, impliquer, sensibiliser les élus et habitants du territoire aux problématiques paysagère et urbaine.
- Limiter fortement l'artificialisation des terres.
- Maintenir l'équilibre entre les différentes surfaces (naturelle, urbaine, forestière...).
- Suivre l'évolution du paysage par un observatoire participatif.



CHIFFRES CLÉS DU PARC

- 7%** d'augmentation des espaces artificialisés entre 2001 et 2013
- 4/5^e** du Parc sont inclus dans, ou en couronne, d'un grand pôle urbain
- +1,1%** de croissance démographique par an, entre 2010 et 2015
- 68%** de maisons individuelles

MARIE-LUCE PERDRIX
Maire de Gruffy



Les paysages des Bauges sont nos cathédrales : ils racontent la nature, l'histoire de la terre, le rapport de l'homme à la nature. Ils nous apportent la grâce et la beauté, ils nous saisissent par le tumulte et le calme, l'infiniment grand et le petit détail. Nous les chérissons : à nous d'en prendre soin.

POUR UNE AGRICULTURE ÉCORESPONSABLE ET UNE PLUS FORTE AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Le maintien d'une agriculture dynamique est un objectif majeur pour l'économie, le paysage et la biodiversité du territoire. La diversification, l'adaptation au changement climatique des filières agricoles et la cohabitation entre les structures traditionnelles et les productions nouvelles deviennent un enjeu, au même titre que la valorisation des produits locaux. Le PNR agit pour une agriculture dynamique et respectueuse de son environnement, qui contribue à fournir une alimentation locale et de qualité.

▾ LES ENJEUX DE LA CHARTE

Pour accompagner les exploitations agricoles face aux défis techniques, culturels, humains et économiques, tout en renforçant l'autonomie alimentaire, nous souhaitons :

- ▣ encourager et soutenir une filière agricole exemplaire et résiliente, qui dynamise l'économie locale,
- ▣ améliorer encore la prise en compte de la dimension environnementale,
- ▣ maintenir les filières qui forgent l'identité du territoire,
- ▣ renforcer l'offre de produits locaux, de circuits courts et le lien producteur/consommateur.



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Nous menons déjà des actions pour favoriser les activités agricoles tout en respectant les équilibres sur notre territoire :

- la conception et le déploiement de mesures agro-environnementales type « prairies fleuries » et ruches,
- des investissements agro-pastoraux,
- le soutien des filières et leur diversification,
- un réseau local de promotion, des marchés de producteurs, des structures de vente directe.

Nous avons par ailleurs lancé un travail sur le changement climatique.



NOTRE PROJET 2023-2038

- Mener une politique d'accompagnement des exploitations agricoles et systèmes agro-pastoraux dans leurs évolutions.
- Diversifier les produits pour favoriser l'autonomie alimentaire et renforcer la promotion des produits locaux, ainsi que l'approvisionnement local.
- Soutenir les dynamiques agricoles en faveur de la biodiversité.



CHIFFRES CLÉS DU PARC

1/3 des exploitations pratique la vente directe
L'agriculture valorise **27%** de la surface du parc, soit **25 000 ha**
7 Appellations d'origine protégée

VINCENT BOULNOIS
Agriculteur et maire
du Châtelard



La charte est un outil précieux qui va permettre d'encourager la filière agricole et de défendre ses valeurs. Par ailleurs, elle va soutenir sa diversification, tout en respectant l'équilibre du territoire.

LA FORÊT, UN BIEN COMMUN À PRÉSERVER ET UNE FILIÈRE À DYNAMISER

Véritable poumon vert, le PNR du Massif des Bauges dispose d'une ressource majeure : la forêt, qui couvre plus de la moitié de notre territoire. Elle structure à la fois les équilibres écologiques et paysagers, tout en étant à la base de nombreuses activités économiques et de loisirs. Riche en biodiversité, elle est aussi fragile et vulnérable et l'exploitation de la filière bois doit donc répondre à des enjeux de préservation sur le long terme.

▾ LES ENJEUX DE LA CHARTE

Afin d'assurer une gestion exemplaire et partagée de la forêt sur le long terme, nous identifions plusieurs enjeux liés à sa préservation :

- ▾ permettre la cohabitation des multiples usages dans l'espace forestier,
- ▾ anticiper l'adaptation au changement climatique et renforcer le rôle de la forêt dans l'atténuation des effets du réchauffement,
- ▾ redynamiser la filière bois et développer son utilisation.



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

La préservation de la forêt a déjà fait l'objet de diverses mesures, comme :

- l'inventaire des écosystèmes et une analyse prospective de la ressource,
- la sensibilisation, la formation des acteurs et des actions de conciliation des usages,
- des investissements en faveur de la mobilisation du bois,
- la mise en place de programmes de recherche et d'expérimentation (nouveaux modes d'exploitation, constructions en bois local).



NOTRE PROJET 2023-2038

- Mener une politique multi-acteurs de gestion durable, de protection contre les risques naturels et d'adaptation au changement climatique.
- Accueillir et concilier les différents usages en forêt.
- Valoriser la ressource bois et développer son utilisation.
- Améliorer les infrastructures forestières pour mobiliser plus de bois et développer le tissu d'entreprises de la filière.

Des initiatives pour associer les habitantes et les habitants sont étudiées : découverte de la filière, association d'usagers pour l'accueil du public.



CHIFFRES CLÉS DU PARC

60 % du territoire est couvert par la forêt
12,7 millions de tonnes de CO₂ en stock
57% de la forêt appartient à des propriétaires privés
2,4 millions € de CA annuel pour les ventes de bois

JEAN-LOUIS DAVID
Président du groupement
des sylviculteurs
Bauges (73)



La forêt, principal poumon de notre massif, doit être non seulement gérée durablement dans sa multifonctionnalité mais aussi respectée, car lorsque nous sommes en forêt, nous sommes toujours chez quelqu'un. Quant au bois, matériau de toujours, il est promis à un bel avenir. Le PNR est le fédérateur, pour un développement harmonieux.

UNE BIODIVERSITÉ À PRÉSERVER, UN TERRITOIRE À PROTÉGER

Le massif des Bauges est un territoire rural particulièrement préservé qui abrite encore une biodiversité importante. Mais la diminution des espaces naturels et les risques pour la biodiversité nécessitent de renforcer la gestion du bon équilibre entre les usages de l'Homme et les écosystèmes associés. Nous souhaitons comprendre et anticiper l'impact du changement climatique, afin de préserver les espaces et espèces naturels de notre massif.



LES ENJEUX DE LA CHARTE

Nous voulons favoriser les conditions de vie des espèces sauvages et assurer une cohabitation Humain Nature harmonieuse, à travers plusieurs ambitions :

- ▢ contribuer à la santé des habitants et des visiteurs en valorisant et renforçant les services environnementaux des milieux naturels,
- ▢ préserver et gérer les sites prioritaires et maîtriser leur fréquentation,
- ▢ surveiller les effets du changement climatique et sauvegarder la biodiversité sur le long terme,



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Le PNR du Massif des Bauges s'engage pour la biodiversité

- élaboration d'une stratégie dédiée,
- lutte contre les espèces envahissantes,
- mesures agro-environnementales alpines, pelouses sèches, zones humides,
- sensibilisation et accompagnement des porteurs de projets,
- amélioration des connaissances, études, programmes de recherche, inventaires,
- investissement pour la protection et la labellisation de zones remarquables



NOTRE PROJET 2023-2038

- Coordonner la politique biodiversité des espaces.
- Identifier, renforcer, protéger, restaurer les écosystèmes et géosites et suivre leur évolution.
- Consolider les continuités écologiques et les corridors.
- Valoriser le patrimoine géologique.
- Encadrer l'accueil du public et gérer les conflits d'usage.

Les habitants et habitantes peuvent être associés à ces projets par la mise en place d'inventaires participatifs, de chantiers citoyens.



CHIFFRES CLÉS DU PARC

2 853 espèces faunistiques
1 849 espèces floristiques
55 types d'habitats naturels
25% de la surface du Parc est désigné espace naturel remarquable

FABIENNE GREBERT
Déléguee de
la ville d'Annecy,
vice-présidente Villes
portes et EPCI



La préservation de la biodiversité est indispensable à la vie que ce soit dans les espaces agricoles, naturels et aquatiques. Améliorer la connaissance, la partager, sensibiliser, concilier les usages et accompagner les projets d'aménagement... Tels sont les rôles clés du PNR du Massif des Bauges pour renforcer les relations de l'Humain à la Nature.

DES PATRIMOINES CULTURELS À PARTAGER ET À TRANSMETTRE

Le retour des jeunes vers les métiers de la montagne s'accompagne d'une prise de conscience de la place de la tradition et des savoir-faire locaux, mais aussi d'une appropriation des valeurs du massif : vivre ensemble au rythme des saisons, dans une logique de sobriété et de durabilité.



LES ENJEUX DE LA CHARTE

La préservation de notre identité culturelle s'articule autour de plusieurs thématiques :

- ▣ sauvegarder et valoriser pour favoriser la cohésion sociale et l'identité territoriale,
- ▣ rendre le territoire vivant et inclusif,
- ▣ accompagner les transitions sociales, écologiques et économiques.



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Les actions déjà menées pour faire vivre notre patrimoine culturel comprennent notamment :

- l'inventaire du patrimoine bâti, des savoirs et pratiques alimentaires/culinaires,
- des travaux de recherche sur le patrimoine culturel immatériel,
- des chantiers de restauration et de valorisation,
- des actions culturelles participatives, des résidences d'artistes,
- des ateliers de transmission et de mise en réseau d'artisans.



NOTRE PROJET 2023-2038

- Développer un territoire dynamique et accompagner les acteurs culturels et les habitants.
- Développer les actions fédératrices pour la transmission et le partage du patrimoine.
- Développer l'activité économique et les produits issus du patrimoine culturel.
- Poursuivre les opérations de restauration et de préservation.

Les habitants peuvent être associés à ces actions par le biais d'ateliers et d'inventaires participatifs, ou encore d'animations autour du patrimoine bâti.



CHIFFRE CLÉ DU PARC

50 sites culturels classés

ALEXANDRA TURNAR
Conseillère régionale
Vice-présidente « Région »



L'essence d'un Parc naturel régional, et plus particulièrement celui du massif des Bauges, émane de son exceptionnel patrimoine naturel, mais aujourd'hui, nous sommes tous en recherche de sens et de valeurs, ainsi que de préservation d'une identité.

Notre identité locale se doit d'être ravivée, préservée et transmise aux prochaines générations. C'est pourquoi, notre patrimoine culturel, artisanal et architectural au sein du massif des Bauges est un enjeu fort dans un monde en transition, où s'inspirer de nos connaissances ancestrales pourrait, peut-être, être le moyen d'animer la flamme de la sobriété.

VERS UN ÉCOTOURISME LOCAL ET ATTRACTIF

Espace naturel exceptionnel, le massif des Bauges présente un cadre attractif pour une diversité d'activités de loisirs, été comme hiver. La renommée de notre Parc naturel est confortée par le label Géoparc mondial UNESCO qui entérine la valeur de nos patrimoines et engage une démarche de développement de l'écotourisme. Le concept de "géotourisme", un écotourisme de terroir, est une des valeurs phare que nous défendons au sein du PNR.



LES ENJEUX DE LA CHARTE

L'offre touristique du PNR du Massif des Bauges se place dans un contexte de tourisme de montagne concurrentiel et d'une notoriété relativement modeste. Nous souhaitons :

- ▣ maintenir la vocation touristique du massif qui constitue une part importante de l'économie du territoire,
- ▣ rechercher un développement maîtrisé dans le respect du territoire et de ses habitants,
- ▣ renforcer l'attractivité des offres de loisirs du massif par une promotion choisie,
- ▣ qualifier et adapter les pôles touristiques majeurs et les stations de montagne.



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Un certain nombre de mesures a d'ores et déjà été mis en place pour renforcer l'attractivité de notre territoire et l'offre écotouristique, comme :

- l'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnée,
- la mise en place d'une signalétique spécifique et l'animation de centres d'interprétation du Parc,
- l'édition de livrets de découverte et d'accueil,
- de nouvelles installations sportives, des aménagements, des projets de restauration,
- un programme d'accompagnement de la diversification.



NOTRE PROJET 2023-2038

- Développer les offres et un réseau de partenaires autour de l'écotourisme de découverte.
- Valoriser le patrimoine de notre massif.
- Assurer la promotion de l'écotourisme avec les offices de tourisme.
- Qualifier et diversifier les pôles touristiques phares.
- Investir dans des projets favorisant des activités non dépendantes de l'enneigement.
- Gérer de manière équilibrée la fréquentation croissante des différents sites



CHIFFRES CLÉS DU PARC

- 2 plus grands lacs naturels de France
- 3 villes d'Art et d'Histoire
- 4 stations de montagne d'hiver et d'été
- 2 stations thermales

DOMINIQUE POMMAT

Maire de La Thuile,
vice-président pour les
communes de Savoie.



**Le tourisme dans les Bauges
sera régénératif ou ne sera pas !**

Notre territoire, toujours préservé, verra ses pôles touristiques (stations, plan d'eau...) opérer une transition vers un tourisme de découverte, plus diversifié et de "quatre saisons". L'objectif sera de préserver les emplois et les milieux naturels, de veiller à la fréquentation et de garantir l'acceptation sociale de ce nouveau tourisme.

Les revenus du tourisme iront vers la protection des milieux naturels sensibles et l'éducation au territoire. Les habitants seront les premiers acteurs du tourisme. Rien de "hors sol" et de standard !

POUR UN USAGE PARTAGÉ ET APAISÉ DU TERRITOIRE

Le massif des Bauges accueille une diversité d'activités, qu'elles soient agricoles, forestières, touristiques ou de loisirs. Notre ambition est d'offrir un cadre apaisé de partage des usages, pour garantir la pérennité et la préservation du territoire, tout en étant en capacité d'accueillir de nouveaux habitants et de gérer les effets du changement climatique



▾ LES ENJEUX DE LA CHARTE

Pour donner des clés de compréhension sur la transition écologique du territoire et utiliser l'histoire du massif pour sensibiliser aux enjeux globaux, nous souhaitons :

- ▾ assurer la diversité et la pérennité des activités qui font vivre le territoire,
- ▾ accueillir dans le respect des ressources et de l'environnement,
- ▾ éduquer en faisant vivre des expériences,
- ▾ présenter un territoire apaisé et compris dans ses usages et pratiques.



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Nous avons d'ores et déjà mis en œuvre un certain nombre de mesures :

- actions de sensibilisation, concertation, médiation, conciliation entre les différentes activités,
- programme d'éducation au territoire pour les écoles,
- animation, qualification et formation d'un réseau d'éducateurs à l'environnement du Parc,
- conception d'outils pédagogiques et lettre d'information à destination des enseignants,
- mise en œuvre d'un schéma de cohérence des activités pleine nature et d'un schéma d'accueil Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage,
- campagne de sensibilisation grand public aux espaces pastoraux.



NOTRE PROJET 2023-2038

- Faire du massif un espace d'expériences et d'éducation "Montagne".
- Des espaces d'échanges pour construire collectivement des solutions de cohabitation.
- Sensibiliser le grand public, les habitants, les visiteurs, aux activités du territoire et enjeux environnementaux.
- Former et accompagner les élus et acteurs.
- Informer et faire respecter les accords, restrictions, réglementations.
- Éduquer les jeunes et développer de nouvelles offres pédagogiques.



CHIFFRES CLÉS DU PARC

37 communes sont dotées d'un plan de circulation des véhicules motorisés

74 écoles primaires, **6** collèges

4 000 jeunes/an bénéficient d'une animation pédagogique spécifique au Parc

MARYSE FABRE
Maire de Saint-François-de-Sales



L'éducation à l'environnement est une responsabilité collective et ne s'adresse pas seulement aux enfants. Ce n'est pas un thème parmi d'autres qu'on peut aborder quand il reste du temps.

Le rapport à l'environnement est une dimension fondamentale du développement humain ; il s'agit d'apprendre à s'occuper ensemble de ce qui nous concerne tous.

Si nous sommes capables d'y parvenir, nous ne parlerons plus alors de conciliation des usages mais d'une réconciliation avec la nature. C'est le vœu que je forme pour les quinze années à venir.

POUR UN TERRITOIRE AUTONOME EN ÉNERGIE

Le réchauffement climatique impose une réflexion sur la consommation énergétique du territoire. Nous avons l'ambition de faire du PNR du Massif des Bauges un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Un véritable défi, au regard des efforts à réaliser pour réduire les consommations énergétiques. Améliorer la mobilité et exploiter le fort potentiel de l'énergie solaire sont quelques-unes des pistes que nous devons explorer pour limiter notre impact carbone.

LES ENJEUX DE LA CHARTE

Atteindre l'équilibre énergétique constitue l'un de nos objectifs, les enjeux sont multiples :

- ▣ améliorer encore davantage le bilan positif émission/stockage de gaz à effet de serre,
- ▣ réduire la précarité énergétique,
- ▣ réduire la dépendance à la voiture, notamment pour les trajets domicile-travail,
- ▣ favoriser une mobilité apaisée et partagée et repenser la mobilité touristique.



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Le PNR du Massif des Bauges s'engage depuis de nombreuses années sur les questions d'énergie et de mobilité :

- livre blanc *Plan climat énergie territorial du massif des Bauges* (2012),
- projets de construction, de rénovation énergétique,
- mise en place d'un cadastre solaire et accompagnement des projets photovoltaïques,
- stratégie lumière pour l'éclairage public,
- expérimentations diverses (stop, véhicules partagés, co-voiturage).



NOTRE PROJET 2023-2038

- Animer et piloter la trajectoire énergétique à l'échelle du Parc avec les intercommunalités.
- Multiplier par 2,5 la production d'énergies renouvelables d'ici 2030.
- Réduire la consommation énergétique de 15% à l'horizon 2025 et 25% en 2038.
- Renforcer l'offre de transports alternatifs à la voiture et développer un système de mobilité douce inter-villages, cœur de massif, piémonts.
- Investir dans le bâti et le transport pour les décarboner.



CHIFFRES CLÉS DU PARC

20% de l'énergie finale consommée provient de sources renouvelables

+ 65% d'habitants entre 1982 et 2015 (principalement piémonts)

77% des actifs travaillent en dehors de leur commune, dont 60% en dehors du Parc

La mobilité représente 35% des consommations énergétiques du massif

BÉATRICE SANTAIS

Présidente
de la Communauté
de communes
Cœur de Savoie



Au cours des 15 prochaines années, le Parc saura être, comme par le passé, un acteur aux côtés des intercommunalités et des communes pour innover, expérimenter et bousculer notre rapport aux questions de la transition écologique parce que :

- Nous devons réduire notre impact sur la nature.
- Dans les secteurs les plus denses comme dans ceux plus ruraux, le besoin de nous déplacer et de nous déplacer autrement sera constant.
- Nous devons tous intensifier la mise en œuvre de nos politiques en matière de production d'énergies renouvelables sur le territoire.

IMAGINER DE NOUVELLES FAÇONS DE VIVRE ET DE TRAVAILLER

Disposer de services accessibles et inventer de nouvelles façons de travailler sont des enjeux d'avenir au sein de notre massif. L'accueil de nouvelles activités économiques doit être mis en lien avec les ressources de notre territoire. Cela nécessite aussi bien l'accès à un réseau internet que des facilités de déplacement ou des lieux de sociabilisation. C'est ainsi que pourra s'opérer une redynamisation de l'emploi de proximité.



LES ENJEUX DE LA CHARTE

Afin de poursuivre l'effort de dynamisation de notre territoire, il convient de veiller à :

- ▮ impulser positivement les enjeux de l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire et l'accès à l'emploi des jeunes,
- ▮ conserver la dynamique locale et limiter les déplacements avec des relocalisations d'emplois,
- ▮ améliorer l'équilibre territorial entre les différentes polarités du massif,
- ▮ maintenir et renforcer l'offre de service minimum pour maintenir l'attractivité du territoire (habitation, entreprises, tourisme).



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Le PNR du Massif des Bauges a d'ores et déjà mis place des mesures en ce sens :

- la participation à la création de pépinières d'entreprises,
- des expérimentations d'aides à la mobilité,
- la montée en compétence des intercommunalités,
- réalisation d'un programme d'aide pour la relocalisation des emplois et services, et le soutien aux artisans,
- réalisation d'un programme de développement de l'économie rurale pour les entreprises des secteurs du tourisme, de la forêt et de l'agriculture.



NOTRE PROJET 2023-2038

- Soutenir les entreprises avec des services et équipements adaptés.
- Développer le télétravail et déployer une offre numérique de qualité.
- Politique incitative de relocalisation des emplois dans les secteurs les moins pourvus.
- Soutenir les initiatives pour la création d'espaces accueillant de nouvelles activités.
- Rechercher de nouvelles formes d'organisation du travail.



CHIFFRES CLÉS DU PARC

8,4% de chômage

71% des actifs le sont dans le secteur tertiaire

77% des actifs travaillent en dehors de leur commune, dont 60% en dehors du parc

MATHIEU LEPAUMIER,
Coopérative Cœur
des Bauges.



Il est important de réunir nos forces pour mettre en valeur les atouts de notre territoire qu'ils soient agricoles, artisanaux ou touristiques et d'avoir une dynamique territoriale (que ce soit économique ou en termes d'animation du territoire). Cette attractivité doit se faire notamment en cohésion avec la vie de nos villages par le développement et le maintien des services nécessaires à leur survie, tout en gardant en ligne de mire la préservation du massif.

DES RESSOURCES NATURELLES LOCALES PRÉCIEUSES

Paysages, sites, reliefs remarquables... Le patrimoine géologique de notre massif fait partie intégrante de notre identité. Préserver et valoriser ces sites emblématiques va de pair avec la maîtrise de nos ressources, alors que le massif doit faire face à une croissance démographique et à des tensions hydriques.

LES ENJEUX DE LA CHARTE

Pour préserver l'intégrité de notre patrimoine géologique et limiter les effets de son exploitation, le PNR Massif des Bauges dispose de plusieurs leviers :

- préserver la disponibilité et la qualité de l'eau, garantir l'équilibre ressource/utilisations,
- prévenir les conflits d'usage de l'eau entre activités,
- développer la culture de la pierre et valoriser une utilisation économe et partagée,
- équilibrer les ambitions de développement en fonction des ressources disponibles et maîtriser les évolutions morphologiques du paysage.



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Un certain nombre de mesures est déjà en cours d'application :

- la labellisation du Chéran « Rivière Sauvage »,
- des réflexions sur les aménagements et les points d'eau pour les éleveurs,
- le suivi des instrumentations/expérimentations sur des rivières souterraines,
- la relation avec les carrières et le suivi des exploitations,
- des actions pédagogiques et de sensibilisation, des supports de médiation sur l'histoire géologique du massif.



NOTRE PROJET 2023-2038

- Organiser une gestion intersectorielle de l'eau et préserver les nappes souterraines.
- Promouvoir son utilisation économe et partagée.
- Rédiger des spécifications particulières pour les carrières, dont l'exploitation doit être encadrée.
- Développer l'économie circulaire et revaloriser les déchets du BTP.
- Gérer et préserver le géopatrimoine.
- Prévenir les inondations et glissements de terrain.



CHIFFRES CLÉS DU PARC

500 000 tonnes/an de granulats en moyenne
70 sites emblématiques du patrimoine géologique
2/3 des besoins locaux en eau potable sont couverts par la masse d'eau du massif

YOHANN TRANCHANT

Président du Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC)



Le SMIAC, syndicat du Chéran, porte un engagement fort sur la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau, dans les Bauges et sur tout le bassin versant. Le Parc est un partenaire reconnu pour approfondir nos connaissances et relayer nos messages auprès des jeunes, du monde agricole, forestier, touristique et autres usagers du Chéran, des ruisseaux, des zones humides.

LA RECHERCHE AU SERVICE DES TRANSITIONS DU TERRITOIRE

Naturellement utilisé comme territoire d'études, le PNR du Massif des Bauges recèle plusieurs sites historiques de recherche, comme la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS), la tourbière des Creusates ou encore la grotte de Préronge. Les changements que connaît notre Massif questionnent la gestion et l'utilisation des ressources naturelles et les activités économiques et sociales. C'est pourquoi les connaissances scientifiques sont indispensables pour éclairer les choix et les actions du futur.



LES ENJEUX DE LA CHARTE

Avec l'objectif de co-construire et de communiquer les connaissances scientifiques du territoire, nous souhaitons :

- ▢ mobiliser et produire des connaissances scientifiques pour comprendre les changements et en mesurer les impacts sur le territoire,
- ▢ éclairer scientifiquement les politiques publiques et les projets structurants,
- ▢ accompagner scientifiquement l'expérimentation de démarches de transition et d'adaptation.



CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Les recherches scientifiques sont un domaine à part entière au sein de l'action de notre Parc. Parmi les mesures déjà en place :

- un conseil scientifique (instauré en 2011),
- l'accompagnement de projets, le soutien et la participation à des programmes de recherche et l'accueil de thèses et d'étudiants sur le territoire,
- des recherches-actions spécifiques comme sur le lien entre biodiversité des prairies et économie des exploitations agricoles.



NOTRE PROJET 2023-2038

- Observer, inventorier, suivre, analyser l'évolution territoriale (environnementale et sociale).
- Organiser des dispositifs d'avis scientifiques sur les politiques publiques et les projets.
- Développer la recherche-action et les expérimentations.
- Mettre en place des dispositifs de transmission des connaissances vers les citoyens, les acteurs, les décideurs.
- Animer le conseil scientifique pour suivre les sujets, saisir et éclairer le Parc.
- développer les sciences et les observatoires participatifs.



CHIFFRE CLÉ DU PARC

Plus de 50 ans de recherche sur les ongulés sauvages de montagne

MARC FUHR
Membre du Conseil scientifique



Un Parc Naturel Régional est un territoire particulièrement adapté aux activités de recherche. Les bénéfices sont réciproques : la recherche s'appuie sur un réseau d'acteurs motivés, structuré pour co-construire des projets de recherche innovants au plus près des enjeux du territoire. En retour, la recherche éclaire, par un regard distancié, les choix d'aménagement et les orientations politiques du PNR. Une collaboration acteurs-chercheurs très fructueuse existe de longue date dans le PNR du Massif des Bauges ; la recherche a toute sa place dans la Charte du Parc !

L'ENSEMBLE DES MESURES

MESURE CLIMAT - ATTENUER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

MESURE PAYSAGE - DES PAYSAGES VIVANTS QUI NOUS RASSEMBLENT

MESURE URBANISME 1 - UN USAGE HARMONIEUX DE L'ESPACE

MESURE URBANISME 2 - NOS VILLES ET VILLAGES ATTRAYANTS ET DURABLES

MESURE AGRICULTURE 1 - UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE
ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE

MESURE AGRICULTURE 2 - LES SYSTÈMES AGROPASTORAUX,
PRÉOCCUPATION COMMUNE DU MASSIF

MESURE AGRICULTURE 3 - UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE

MESURE ALIMENTATION - MANGEONS NOS PRODUITS DU TERROIR

MESURE FORÊT & FILIÈRE BOIS 1 - UNE GESTION EXEMPLAIRE ET PARTAGÉE DE NOS FORÊTS

MESURE FORÊT & FILIÈRE BOIS 2 - UTILISONS LE BOIS DANS TOUS SES ÉTATS

MESURE PATRIMOINE NATUREL 1 - L'HOMME DANS LA NATURE

MESURE PATRIMOINE NATUREL 2 - DES COEURS DE NATURE PROTÉGÉS

MESURE LES PATRIMOINES CULTURELS - AU CŒUR D'UNE IDENTITÉ PARTAGÉE ET VIVANTE

MESURE TOURISME 1 - UN ÉCOTOURISME DE DÉCOUVERTE

MESURE TOURISME 2 - DES SITES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS PHARES

MESURE CONCILIATION - UN TERRITOIRE AUX USAGES PARTAGÉS ET APAISÉS

MESURE ÉDUCATION - S'ÉDUIQUER POUR COMPRENDRE ET CHANGER

MESURE ÉNERGIE - DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE POUR TOUS

MESURE MOBILITÉ - DEVENONS ÉCOMOBILES !

MESURE ENTREPRISES ET SERVICES - DES SERVICES ACCESSIBLES
ET DE NOUVELLES FAÇONS DE TRAVAILLER

MESURE RESSOURCES MINÉRALES & EAU 1 LE PATRIMOINE GÉOLOGIQUE, SOCLE DU MASSIF

MESURE RESSOURCES MINÉRALES & EAU 2 - DE L'EAU POUR TOUS !

MESURE RECHERCHE - LA RECHERCHE POUR ECLAIRER LES CHOIX ET L'ACTION

Retrouvez plus en détails toutes ces mesures :

<https://www.parcdesbauges.com/fr/revision-charte.html>



*QR Code à scanner
pour lecture
sur téléphone*

L'ÉQUIPE

Une équipe passionnée et experte

Suivant les programmes en cours, entre 25 et 30 personnes conduisent les actions du PNR du Massif des Bauges. Composée de différents statuts (fonctionnaires, CDI et CDD), c'est « *une petite équipe, avec une vision multidisciplinaire, qui travaille en coopération étroite avec les acteurs socio-économiques et les collectivités au service du territoire* », selon Jean-Luc Desbois, directeur du PNR.

« *Nous comptons 15 chargés de missions, répartis sur différentes thématiques, qui disposent d'une véritable expertise technique et d'animation du territoire* », détaille-t-il. Une équipe investie, caractérisée par une grande polyvalence et amenée à collaborer sur des enjeux transverses, mais aussi capable de ré-adapter son organisation en fonction des besoins et des demandes mais aussi des programmes spécifiques.

L'équipe technique ne peut toutefois pas fonctionner sans les fonctions supports : secrétariat, logistique, finances, communication, système d'information géographique, accueil du public. En particulier, son fonctionnement à travers des programmes et appels à projets nécessite une ingénierie financière importante. « *Nous souhaitons renforcer nos*



moyens, pour les adapter aux nouvelles ambitions de la charte et au contexte financier actuel», expose Jean-Luc Desbois. Le Parc veut accentuer l'accompagnement des communes, tant sur la réflexion liée aux différents projets que sur leur mise en œuvre. « *Nous sommes en relation avec l'ensemble des acteurs du territoire, que ce soit avec les communes ou les partenaires socio-économiques, nous avons tissé un lien de confiance, dans une optique d'animer les réflexions et accompagner les actions, et non pas les diriger* », poursuit-il.

L'équipe du PNR est par ailleurs en capacité de se projeter à moyen et à long terme, avec des missions d'expérimentation : « *c'est un volet moins visible, mais qui est essentiel* », énonce le directeur du PNR. « *Nous explorons de nouvelles voies, pour pouvoir éclairer des décisions politiques avec une projection à 15 ans, voire davantage. Nous préparons l'avenir – et les consciences – pour la prise en compte des enjeux futurs.* »







ET BIEN D'AUTRES ENCORE...

Accueils Collectifs de Mineurs (Centres sociaux, MJC, Maison de l'enfance, Sauvegarde de l'enfance...) • Agence Alpine des Territoires (AGATE) • Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) • Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) • Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) • Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) • Agence Savoie-Mont-Blanc • Artisans locaux • Producteurs locaux • Association Bois des Alpes • Association Bois Qualité Savoie • Association des entreprises forestières des Savoie • Association pour le Développement de l'Agriculture Biologique (ADABIO) • Association SylvACCTES • Associations culturelles et patrimoniales du territoire (Guides du Patrimoine Savoie-Mont-Blanc, Sociétés savantes...) • Associations de parents d'élèves • Associations de sauvegarde du patrimoine • Associations des Communes Forestières • Associations naturalistes • Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AU-RA-EE) • Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises • Auvergne-Rhône-Alpes-Tourisme • Carriers du territoire • Centre de Ressources pour l'Agriculture de Qualité et de Montagne (CERAQ) • Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) • Centres de formation des apprentis (CFA) • Chambre d'Agriculture Savoie-Mont-Blanc (CASMB) • Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) • Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) • Cité du Goût et des Saveurs de la Savoie • Clubs sportifs d'activités de pleine nature • Cluster montagne • Comités départementaux de la randonnée • Comités départementaux de spéléologie • Commissariat de massif des Alpes • Commission Régionale du Patrimoine Géologique • Communauté religieuse de Tamié • Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) • Conseillers pédagogiques en charge de l'éducation au développement durable • Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) • Conseils municipaux jeunes • Conservation départementale du Patrimoine de Savoie • Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres (CLRL) • Conservatoires des espaces naturels de Savoie et Haute-Savoie • Coopératives du territoire • Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine Historique de Haute-Savoie • DRAC Auvergne Rhône-Alpes • Ecoles du paysage/d'architecture/d'urbanisme • ENEDIS • Espaces Info Énergie • Etablissements d'enseignement général (écoles, collèges, lycées) • Etablissements d'enseignement professionnel (lycées agricoles, hôteliers, autres...) • Etablissements Publics Fonciers Local (EPLF) • Etablissements publics scientifiques et techniques (EPST) • Fédération Française de Vol libre • Fédération Départementale de des Coopératives Laitières (FDCL) • Fédération des Œuvres Laïques Savoie et Haute-Savoie (FOL) • Fédération des pêcheurs et AAPPMA • Fédération du BTP • Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne • Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade • Fédération Française de randonnée (FFRandonnée) • Fédérations Départementales des Chasseurs • Fondations (Fondation du patrimoine, Fondation Facim...) • France Nature Environnement • Gestionnaires privés et publics de sites touristiques • Gîtes de France • Groupe des Sylviculteurs des Bauges • Guides du Patrimoine des Pays de Savoie • Hébergeurs et restaurateurs • Institut des Risques Majeurs de Grenoble (IRMA) • Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) • Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) • Laboratoire Environnements Dynamiques des Territoires de Montagne (EDYTEM) de l'Université Savoie-Mont-Blanc (USMB) • Les centres de médiation et CCSTI : galerie Eureka, Turbine, musée Savoisien, musée Château d'Annecy, Maison du Lac de Sévrier, éco-musée, musée de la vigne et vin, etc. • Les syndicats de produits (Tome des Bauges, Chevrotin, Reblochon, Vins de Savoie, Fruits de Savoie, Pêcheurs professionnels des lacs alpins...) • Ligues de Protection des Oiseaux (LPO) • Maisons Paysannes de France • Office Français de la Biodiversité (OFB) • Office National des Forêts (ONF) • Offres de tourisme • Opérateurs culturels du territoire et des pôles urbains (services culturels des agglomérations et villes-portes ; Théâtres et lieux de programmations culturelle : Malraux Scène nationale Chambéry Savoie, Bonlieu scène nationale Annecy, Dôme Théâtre Albertville, Quai des Arts Rumilly, Le Pôle Alby-sur-Chéran, La Forge Faverges, Espace François Mitterrand Montmélian...) • Musées, écomusées, Archives départementales, bibliothèques...) • Outdoor Sport Valley • Pôle Alpin des Risques Naturels (PARN) • Pôle d'Excellence Bois des Pays de Savoie (PEB) • Pôle Tourisme Montagne Inventive de l'Université Savoie-Mont-Blanc • Prestataires (diplômés d'Etat des activités physiques et sportives, éducateurs à l'environnement, guides du patrimoine des Pays de Savoie) • Professionnels de l'éducation à l'environnement (Réseau RePERE) • Régies des stations • Réseaux de l'éducation à l'environnement (EduAlpes / Alparc / Empreintes 74 / Réseau EEDD Savoie) • Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) • Section Bauges de l'UFP74 • Service Culture de la Région Auvergne Rhône-Alpes • Service Réhabilitation des Terrains en Montagne (ONF/RTM) • Services départementaux de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) • Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) • SIVU du Fort de Tamié • Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) • Sociétés d'Economie Alpestre (SEA) • SPL Ecomobilité • Syndicat Mixte des Stations des Bauges • Syndicats d'accompagnateurs en montagne • Syndicats de contrat de rivière (SMIAC) (SILA) (CISALB) • Syndicats Départementaux d'Energie (SDS, SYANE) • Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux de Construction (UNICEM) • Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) • Université Savoie-Mont-Blanc • Universités, Laboratoires de recherche, Etablissements d'enseignement

Communes



Réalisé avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes



Plus de renseignements :

04 79 54 86 40

info@parcdesbauges.com